

puisqu'ils veulent un héritage—de ces vigneron infidèles qui, après avoir tué tous les serviteurs que le Maître de la vigne leur avait envoyés, voulurent aussi tuer Son Fils, l'*Héritier*, et qui, raisonnant entre eux, disaient : Voici l'*Héritier*, tuons-le, afin que l'*héritage* soit à nous (Luc xx. 25-28.) Mais cet Héritier qu'ils ont tué après l'avoir jeté hors de la vigne, il est ressuscité pour vivre à jamais, et, avec Lui, sont ressuscités tous les Chrétiens authentiques qu'il n'a pas honte, Lui, d'appeler frères, comme nous le voyons en Hébr. ii. 11-12, disant : "J'annoncerai ton nom à *mes* frères ; au milieu de l'assemblée, je chanterai tes louanges," (Ps. xxii. 22). Et ces Chrétiens, frères de leur Rédempteur, de la masse desquels le cléricisme cherche à faire des déshérités ou des étrangers à l'héritage, l'Evangile les proclame tous également et indistinctement co-héritiers avec Lui, comme on peut le voir en Rom. viii. 17 ; Gal. iii. 29 ; iv. 1-17, 30, 31 ; Eph. i. 11, 14, 18, et iii. 6. Et leur héritage est à l'abri de toutes les convoitises, de toutes les cupidités et de toutes les rapacités du cléricisme mondain. Eux seuls, héritiers légitimes, constituent le clergé véritable n'ayant aucune masse laïque à diriger autoritairement, lucrativement, mercenairement et mercantilement.

Le lecteur sait comprendre, j'espère, que je parle ici d'institutions, non de personnes individuellement. Car je m'abstiens de juger les personnes. Du reste, tout Chrétien sait pertinemment qu'il a des frères dans le clergé protestant, duquel il est particulièrement question ici, comme il encompte dans la laïcité protestante, qu'il déplore de voir fermés aux vérités que j'énonce. A ces enfants de Dieu restés dans la Babylone actuelle à l'instar des Israélites restés dans l'antique, après le retour de la captivité, nous ne pouvons et ne voulons que rappeler les paroles du Seigneur : "Sortez de Babylone, fuyez du milieu des Chaldéens, avec une voix de chant de joie !" (Esaïe xlviii. 20.)

Ainsi, l'on a vu que la caste qui monopolise ce titre de clergé et prétend se l'attribuer exclusivement, a pour désir virtuel, sinon toujours conscient, de dépouiller la masse des croyants, la catholicité des fidèles, de la part inaliénable d'héritage qui lui revient en vertu des deux inattaquables testaments du Père, celui mosaïque et le codicile évangélique. Mais l'usurpation ne s'arrête pas là. Le clergé professionnel, de quelque dénomination qu'il se réclame, prétend constituer, composer à lui seul l'Eglise. Cette prétention a si bien pris corps dans le langage courant et passé à l'état d'idée reçue, qu'elle est consignée comme telle dans les définitions lexicographiques où l'on voit que l'on est ou que l'on n'est point de l'Eglise selon que l'on est ou que l'on n'est pas du clergé tel qu'on en conçoit maintenant la nature. Et qui ne sait que l'expression courante "écouter l'Eglise" veut dire "écouter le clergé?" Ouvrez le premier dictionnaire venu au mot *clergyman*, vous verrez qu'il est défini *ecclésiastique*, c'est-à-dire *homme d'Eglise*, par opposition à